

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8392
9 février 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 9 FEVRIER 1968, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL

Comme suite à la lettre que je vous ai adressée hier 8 février 1968 (S/8387), j'ai l'honneur de vous communiquer des renseignements supplémentaires sur la série d'actes d'hostilité commis hier à partir du territoire jordanien.

L'explosion de la mine près du village de Ashdot Yaacov, à midi, a fait trois morts et non pas deux comme je l'indiquais dans ma lettre d'hier. L'un des trois était un visiteur venu de Suisse, qui travaillait temporairement dans le village.

Dans ma lettre d'hier, je signalais que les chars jordaniens avaient ouvert le feu à 17 h 45 sur des positions israéliennes au pont Allenby. Il y a lieu de noter qu'avant cette attaque délibérée et non provoquée il y avait une circulation incessante de civils sur le pont, dans les deux sens. Les Jordaniens ont arrêté la circulation et quelques minutes plus tard leurs chars ont ouvert le feu.

Comme je l'ai déjà indiqué, cette attaque jordanienne a fait trois morts et 11 blessés parmi les Israéliens. La plupart des blessés se trouvaient dans la salle à manger. Quatre d'entre eux ont perdu les deux jambes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH

